GUIDE PÉDAGOGIQUE

COMPRENDRE L'INTÉRÊT DE LA COMPTABILITÉ ÉCOLOGIQUE C.A.R.E ET DÉCOUVRIR NOTRE BOÎTE À OUTILS DE MISE EN OEUVRE

FERMES D'AVENIR

GroupeSOS

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

UTILISATION DU DOCUMENT

1 Lecture du document

Ce guide pédagogique est le premier tome d'une série visant à expliquer et transmettre notre boite à outils de mise en œuvre de la méthodologie C.A.R.E.. Cette boite à outils vient accompagner la mise en œuvre de C.A.R.E. pour le monde agricole et la **valorisation des résultats pour les acteurs du territoire**

Comme expliqué dans ce document, Fermes d'Avenir a créé un protocole de travail spécifique basé sur le modèle C.A.R.E.*, applicable en agriculture et dont l'objectif prioritaire d'utilisation est politique : la mise en évidence des coûts de préservation de la nature et l'homme sur les exploitations agricoles **dans un but de sensibilisation des décideurs.**

**Comprehensive Accounting in Respect of Ecology développé scientifiquement par la Chaire Comptabilité Ecologique*

Ce **premier guide** est "pédagogique", son objectif est :

- de faire comprendre les intérêts de la comptabilité écologique, en particulier le modèle C.A.R.E.,
- de retracer l'implication de Fermes d'Avenir dans le développement d'une boite à outils de mise en œuvre spécifique
- de présenter les grands axes de réalisation de ce protocole

Un **second guide**, méthodologique, décline de façon plus précise et technique les modalités de réalisation de cette boite à outils. Il est destiné aux partenaires publics ou privés souhaitant collaborer avec Fermes d'Avenir pour développer son utilisation sur leur territoire ou leur entreprise. La transmission de ce second guide se faisant dans un cadre de travail défini.

2 Comment citer les travaux de Fermes d'Avenir ?

L'ensemble de ces travaux étant tout d'abord basés sur le cadre conceptuel C.A.R.E. développé scientifiquement par la Chaire Comptabilité Ecologique, il convient de se rapprocher de cette dernière pour connaitre les modalités d'utilisation et de communication.
➡️ Plus d'informations : Chaire Comptabilité Ecologique / CERCES

Les productions de Fermes d'Avenir sur la comptabilité écologique sont accessibles sur son site web officiel, à l'adresse suivante : fermesdavenir.org/comptabilite-ecologique. Ces productions, qui incluent des méthodologies, des outils, designs de documents pédagogiques, schémas et des ressources développés autour de la comptabilité écologique, sont **protégés sous une licence Creative Commons (La licence CC-by 4.0)**. Cela garantit leur libre consultation et utilisation, tout en respectant les conditions spécifiques de cette licence : créditer les Fermes d'Avenir de la paternité des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres.

Plus concrètement, toute organisation souhaitant mobiliser notre boite à outils devra l'indiquer en expliquant que "***ces travaux ont mobilisé / se sont inspirés de la boite à outils de mise en œuvre de C.A.R.E. développée par Fermes d'Avenir".***

Notre boite à outils comprenant :

- les templates des fiches de restitutions de C.A.R.E. (ces templates ont été utilisés pour les mises en oeuvre de C.A.R.E. sur des fermes de notre projet initial, dans le projet piloté par la FNCUMA, dans le projet SESAME)
- les outils de collecte et de traitement de l'information (pour les étapes 1 à 4)
- en revanche l'outil d'intégration comptable de l'étape 5 a été développé au niveau de la Chaire Comptabilité Ecologique

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

POURQUOI Y A T-IL UN ENJEU DE FINANCEMENT DES ACTIONS AGROÉCOLOGIQUES ?

Vers une Reconnaissance des moyens de l'agriculture sur nos biens communs

On entend souvent dire que les agriculteurs devraient préserver la nature — sols, biodiversité, eau, climat — tout en restant responsables de leur modèle économique (après tout, une entreprise doit rester viable, et l'agriculture française doit maintenir sa compétitivité sur la scène internationale). En parallèle de la préoccupation sur leurs cultures, il leur est donc demandé d'assurer des tâches telles que planter et entretenir des haies, implanter des végétaux spécifiques, couvrir leur sol, adopter ou éviter certains produits, enrichir les sols en matière organique pour en améliorer la qualité...

... et tout cela sur la moitié de la surface du territoire métropolitain ! Sur les 50 millions d'hectares non artificialisés en France métropolitaine (sur un total de 55 millions d'hectares), 56 % sont sous la gestion des agriculteurs (contre 34 % des forêts et 2,5 % de jardins privés). **Les agriculteurs s'occupent de la gestion d'une part immense du territoire et des écosystèmes de France**. Avec une telle emprise, l'agriculture détient les clés de la préservation de nos biens communs. Elle joue un rôle central dans le stockage carbone, aux côtés des forêts et des milieux naturels, mais aussi dans l'entretien de la mosaïque paysagère et des habitats indispensables à la biodiversité.. **Mais la tâche est surdimensionnée pour un domaine économique déjà en difficulté. En d'autres termes, on délègue la gestion et la préservation d'une bonne partie de nos biens communs aux agriculteurs :** sol, biodiversité, eau, climat mais aussi notre santé, nos paysages.... **sans s'assurer qu'ils aient les moyens de le faire correctement...**

Une reconnaissance inéquitable de la cette gestion des Espaces "Verts"

Mais impose-t-on les mêmes exigences aux autres "gestionnaires" d'espaces "verts" qu'aux agriculteurs ? Par exemple, demande-t-on aux propriétaires de jardins privés de maintenir 10 % de leur surface en haies et de les gérer durablement ? Exige-t-on des collectivités locales qu'elles enrichissent leurs espaces verts en matière organique pour stocker du carbone ou améliorer la qualité des sols ? Oblige-t-on les entreprises à transformer les terrains autour de leurs usines en prairies fleuries, gérées selon des pratiques comme le pâturage tournant ?

Si de telles exigences étaient appliquées à ces autres acteurs, il semblerait évident d'accompagner ces efforts par des financements publics, des contributions économiques, ou des ajustements fiscaux. Pourtant, ce type de soutien reste largement insuffisant pour les agriculteurs, malgré l'ampleur des tâches qui leur sont déléguées. Avec les conséquences que l'on connait : des fermes engagées (agroécologiques, bio..) prennent en main cette gestion du mieux qu'elles le peuvent mais la grande majorité de l'agriculture française est loin de pouvoir (ou vouloir selon les cas) assurer cette gestion de façon suffisante (garantir les bons états écologiques).

Changer de paradigme sur le financement de l'agriculture

Il est temps de reconnaître que la préservation de ces biens communs représente une responsabilité déléguée aux agriculteurs, un second métier à part entière. Une telle responsabilité, aussi essentielle pour l'intérêt général, doit être rétribuée à sa juste valeur via **une intégration dans les coûts de notre alimentation (coûts payés aux agriculteurs dans les chaines de valeur, moyens financiers dédiés par les politiques publiques ou les contributions des autres domaines économiques). C'est un sujet central sur lequel Fermes d'Avenir se positionne dans le débat publique et politique**.

La Comptabilité Ecologique offre un levier inédit pour amener à cette reconnaissance. **Nous utilisons C.A.R.E. dans un objectif bien spécifique, celui de mettre en évidence le coût de cette gestion déléguée sur chaque ferme pour mieux les faire connaitre aux différents acteurs de nos territoires**. Ces données peuvent alors ensuite servir de base pour initier un dialogue collectif avec l'ensemble des acteurs (citoyens, entreprises, collectivités) qui permettra ensuite de déterminer ensemble qui doit contribuer à ces efforts et comment les financer. **L'objectif final est de préserver la nature pour ce qu'elle est, un patrimoine à part entière,** tout en se rappelant également que **sa préservation apporte aussi de nombreux bénéfices pour la société entière (services écosystémiques).**

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

EN QUOI LA COMPTABILITÉ ÉCOLOGIQUE PEUT RÉPONDRE À CET ENJEU DE FINANCEMENT ?

Comment fonctionne la comptabilité écologique ?

En France, plusieurs méthodes de comptabilité écologique sont utilisées, parmi lesquelles la méthode C.A.R.E., la méthode LIFTS, la méthode Goodwill-Management... Nous avons choisi la méthode C.A.R.E. car, à la différence d'autres approches, elle ne cherche pas à attribuer un prix à la nature ni à estimer les économies ou les bénéfices pour l'humain supposément réalisées grâce à sa préservation. **Elle porte une vision de la durabilité tout à fait en ligne avec notre approche de l'agroécologie** (une agriculture qui nourrit l'humanité, rémunère correctement les paysans tout en garantissant le respect des bons états écologiques) : **intégrer la préoccupation de respect des bons états écologiques dans la comptabilité et donc le modèle d'affaire des entreprises.**

La méthode C.A.R.E. amène notamment à mettre en évidence l'ensemble des coûts nécessaires pour que les activités garantissent **le respect des bons états écologiques ou dans des termes plus macro qu'elles soient alignées avec le respect des limites planétaires**.

Plutôt que d'estimer les gains financiers liés aux services rendus par les écosystèmes, elle chiffre les montants à engager pour garantir leur bon état. **Cette approche s'écarte d'une vision uniquement anthropocentrée** (en quoi la nature peut-être utile à l'humain?) et considère nos écosystèmes et notre bien-être comme des éléments à préserver en tant que tels. Ces coûts incluent à la fois ceux déjà engagés par l'exploitation et ceux qui devraient l'être pour atteindre un modèle réellement durable.

En intégrant ces données dans une logique comptable, la méthode C.A.R.E. offre une vision complète et transparente de la contribution d'une entreprise à la durabilité globale, ainsi que des ajustements nécessaires pour y parvenir.

➡ Plus d'informations : Chaire Comptabilité Ecologique / CERCES

Quels sont les intérêts de la comptabilité écologique ?

Les intérêts à court terme : la compta C.A.R.E. offre des intérêts immédiats aux fermes et entreprises qui la mettrait en place, permettant un diagnostic approfondi tout en favorisant une compréhension élargie des enjeux liés à la durabilité. Voici les principaux intérêts et axes d'application de cette méthode (avec une focale sur l'agriculture) :

1. Prise de conscience de l'impact sur les capitaux naturels et humains :
La CE aide les agriculteurs et les acteurs du secteur à mesurer l'impact de leurs pratiques sur les capitaux naturels (sols, biodiversité, eau, atmosphère) et humains (conditions de travail, bien-être des employés). En plaçant l'atteinte des bons états écologiques au centre de cette évaluation, elle offre une perspective unique sur les défis environnementaux à relever, plus complète que d'autres diagnostics existants. Grâce à son approche systémique, la CE permet de réaliser un diagnostic de la ferme dans son ensemble, en tenant compte de toutes les dynamiques et des enjeux. Elle ne se limite pas à des pratiques isolées, mais évalue l'impact global sur les ressources naturelles et humaines, fournissant ainsi une analyse complète et précise.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

2. Responsabilité partagée (**c'est la focale d'utilisation que Fermes d'Avenir a particulièrement ciblé**) :
La CE met en lumière les coûts réels des pratiques agroécologiques, qu'il s'agisse d'économies pour la ferme ou de charges supplémentaires. Certaines pratiques durables peuvent entraîner des manques à gagner ou des coûts supplémentaires que l'agriculteur doit assumer alors même qu'il porte la gestion de biens communs intéressant toute la société (en terme de surfaces, l'agriculture occupe la moitié de notre territoire incluant tous les biens communs naturels et humains reliés à ce territoire). Cela soulève la question de la responsabilité collective et du rôle des autres acteurs (financeurs, entreprises, collectivités) dans le financement de ces efforts. En mettant en évidence les coûts relatifs à cette nécessaire préservation des biens communs, la CE peu être utilisée pour repenser le partage des coûts entre les différentes parties prenantes. Elle met en évidence la nécessité de réajuster les aides agricoles et les mécanismes de financement pour soutenir l'agriculture durable, faisant ainsi de la CE un outil clé pour promouvoir la solidarité entre acteurs économiques et agricoles.

3. Évaluation du coût complet de la production durable :
La CE propose une évaluation des coûts liés à la mise en place de pratiques agroécologiques, prenant en compte les dimensions naturelles, sociales et économiques. Elle met en évidence les coûts réels de la production, intégrant la gestion des ressources naturelles et la préservation des conditions sociales des agriculteurs. En abordant la notion de triple prix, la CE met en lumière la différence entre le prix payé par le consommateur et le coût réel qui serait supporté par l'exploitation pour produire de manière durable. Cela sensibilise à l'importance d'un soutien financier juste et équitable pour les agriculteurs engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement, tout en approfondissant la compréhension du coût complet de la production alimentaire.

4. Sensibilisation des consommateurs et du grand public :
La CE joue un rôle clé dans la sensibilisation des consommateurs aux responsabilités de gestion des fermes et aux coûts associés à ces fonctions. Elle met en évidence les enjeux de financement de l'agroécologie et l'importance d'accompagner les changements de pratiques agricoles. Cela permet de mieux comprendre le lien entre pratiques agricoles durables, financement et préservation des ressources naturelles. Ainsi, la CE devient un outil de communication efficace, incitant le public à soutenir des politiques qui favorisent une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en mettant en valeur les services écologiques rendus par les agriculteurs.

En résumé, la CE C.A.R.E permet d'obtenir un diagnostic global et précis des pratiques agricoles, de promouvoir une répartition équitable des responsabilités et des coûts, et de sensibiliser à l'importance d'un financement collectif pour soutenir une transition agricole durable. Elle constitue ainsi un levier pour un modèle agricole plus juste, équilibré et respectueux des limites écologiques.

Les intérêts à longs termes :

La comptabilité traditionnelle présente des limites face aux enjeux planétaires actuels. Il est donc crucial de développer une nouvelle forme de comptabilité pour les organisations, qui prenne en compte les impératifs environnementaux et sociaux. La Comptabilité Écologique devrait devenir un outil clé pour permettre aux agriculteurs de piloter leurs exploitations de manière durable, tout en préservant les capitaux naturels, humains et financiers. Elle offrirait également un moyen de rendre compte de leurs pratiques auprès des décideurs politiques et financiers.

Si elle était généralisée, la Comptabilité Écologique permettrait de mieux intégrer la préservation des capitaux naturels et humains dans la gestion des entreprises agricoles. Cela impliquerait une prise de responsabilité accrue sur leur impact environnemental et social, et encouragerait le soutien aux organisations par des financements, des subventions, des prêts, voire des pénalités sous forme de taxes ou de systèmes d'imposition. En permettant aux entreprises de mesurer et d'assumer leur rôle dans la transition écologique, la Comptabilité Écologique offrirait un cadre pour des décisions stratégiques plus éclairées.

Cette méthode représenterait la clé de voûte de la transition agroécologique et économique, car elle intégrerait les enjeux socio-environnementaux dans les bilans des entreprises et des États. Cela aurait un impact direct sur les prises de décision à différents niveaux, créant ainsi un effet domino qui encouragerait une évolution vers un modèle économique plus soutenable, aligné avec les limites planétaires et humaines.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

LE RÔLE DE FERMES D'AVENIR DANS LE DÉPLOIEMENT DE C.A.R.E. EN AGRICULTURE

Le cadre de départ : C.A.R.E.

C**omprehensive Accounting in Respect of Ecology** est un cadre conceptuel comptable et traduit dans une méthode de comptabilité écologique développée scientifiquement par la Chaire Comptabilité Ecologique. Il a été initié dès 2013 par Hervé Gbégo, Alexandre Rambaud, et Jacques Richard. Le modèle C.A.R.E. ne se limite pas à une simple méthode comptable, il est adossé à des théories économiques et comptables et se traduit aux travers de programmes de recherches et développements en constante évolution. La méthodologie est déjà applicable aux organisations (v2 actuellement, v3 bientôt disponible), et des praticiens certifiés par le CERCES mènent, dans le cadre de missions, des comptabilités C.A.R.E. auprès d'organisation publiques et d'entreprises.

Sa méthodologie bénéficie de développements réguliers avec des avancées coordonnées par la Chaire Comptabilité Écologique pour les aspects académiques et le CERCES pour l'articulation avec les praticiens. Ces deux entités collaborent étroitement pour structurer et affiner le modèle. Depuis 2017, Fermes d'Avenir contribue activement au développement de C.A.R.E. via les expérimentations qu'elle a pu mener dans le secteur agricole.

Un cadre méthodologique officiel en 8 phases, conçu pour guider l'application de la comptabilité CARE dans divers contextes. Ces phases permettent une mise en œuvre structurée et rigoureuse du modèle :

- Phase 1A : Analyse du modèle organisationnel (comprendre le fonctionnement de l'organisation)
- Phase 1B : Définir les capitaux extra-financiers (Redéfinition de la soutenabilité en termes de capitaux (sources de préoccupation) au sens de C.A.R.E.)
- Phase 2 : Insérer les capitaux dans le modèle d'affaires (Tableaux de bord, Comptabilités biophysiques, Re-compréhension de l'activité de l'organisation et de sa création de valeur)
- Phase 3 : Structurer les actions de préservation et les différencier avec les actions d'évitement
- Phase 4 : Prendre en compte la chaîne de valeur et les investissements financiers (prêts, titres, etc.)
- Phase 5 : Structuration des dépenses de préservation (évalués aux dépenses nécessaires à la préservation)
- Phase 6 : Reprise du modèle d'affaires en intégrant les coûts (Structuration du Grand Livre, Proxys monétaires de la comptabilité biophysique, Activités de préservation réalisées versus non-réalisés)
- Phase 7 : Formalisation du Bilan, Compte de Résultat, et Annexe
- Phase 8 : Analyse intégrée (faire parler les documents, indicateurs extra-financiers, etc.)

Plus d'informations : Chaire Comptabilité Ecologique/ CERCES

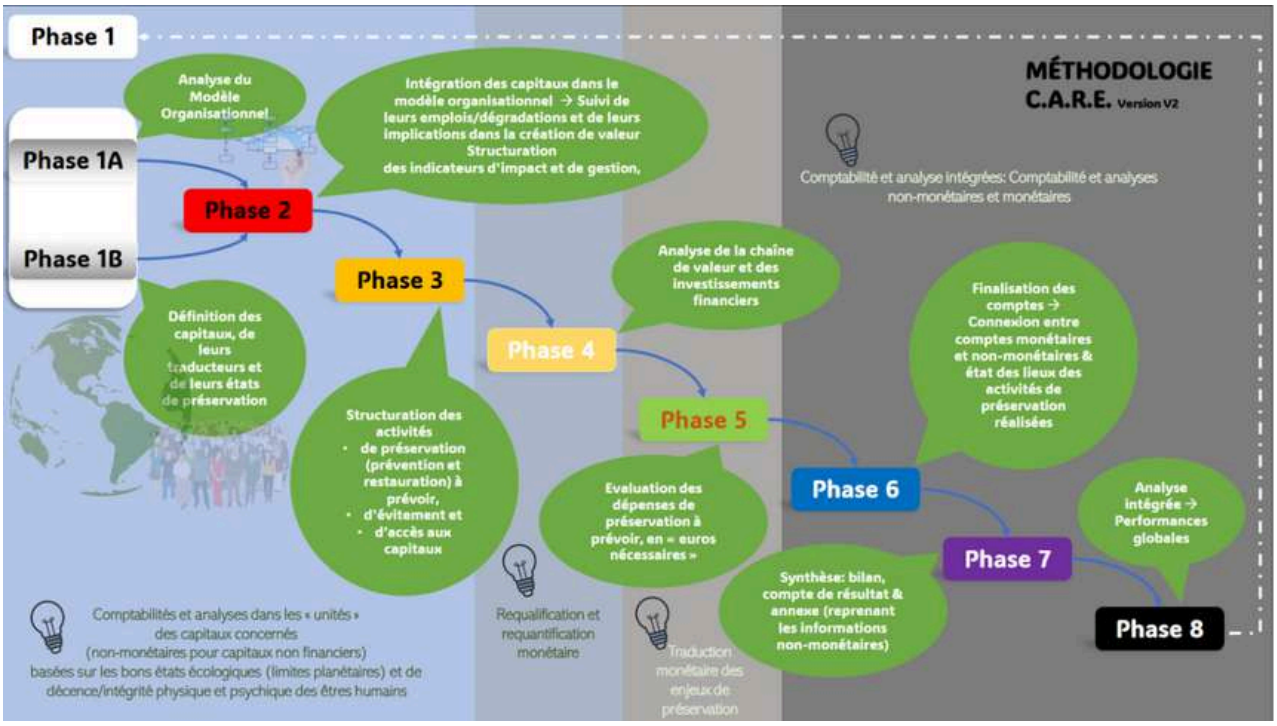

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

L'implication de Fermes d'Avenir dans le déploiement de la méthode C.A.R.E.

Depuis 2017, Fermes d'Avenir contribue activement au développement de C.A.R.E. via les expérimentations qu'elle a pu mener dans le secteur agricole. À travers ses expérimentations, l'organisation a développé des protocoles d'application et des outils pratiques, contribuant ainsi à l'utilisation et à la diffusion de ce modèle innovant.

L'objet du présent guide est en particulier de présenter notre boite à outils de mise en œuvre de C.A.R.E. que l'association a créée et développée au fil des expérimentations, avec divers partenaires.

Ce protocole de mise en œuvre se focalise sur certaines étapes de la méthodologie de C.A.R.E., pour répondre à plusieurs exigences :

- Etre réalisable en un temps raisonnable (1 semaine environ)
- Intégrer des outils et des métriques permettant d'aboutir à des données robustes
- Intégrer une focale d'utilisation pour de la sensibilisation d'acteurs externes à la ferme sur les coûts des actions de préservation de la nature et l'humain (se traduisant par exemple dans des templates de livrables adaptés)

Ce protocole est aligné avec le cadre conceptuel de C.A.R.E., mais il est déployé de façon particulière pour s'adapter à nos enjeux. En cela, certains aspects de ce protocole diffèrent de la méthodologie C.A.R.E. telle qu'elle est réalisée par les praticiens certifiés dans le cadre de mission pour des entreprises.

Le protocole de mobilisation de C.A.R.E. que nous proposons se caractérise **par 5 phases opérationnelles et des outils associés.**

Ce protocole et ces outils sont le fruit de plusieurs années d'expérimentations et de la contribution de nombreuses parties prenantes. Parmi elles, on peut compter :

Dominique Ioos
(ancien bénévole Fermes d'Avenir)

Bertrand Noiret
(ancien salarié)

Eline Sabin
(ancienne salariée)

Marion Garabé
Cheffe de projets CE-agroécologie

Hélène Calandot
Cheffe de pôle

Louis Dumeaux
En thèse

Yulia Altukhova
Maître de conférences

Clément Boyer
En thèse

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

Les travaux menés par Fermes d'Avenir pour développer et outiller ce protocole se sont eux-même nourris de travaux menés par ailleurs par l'association. Parmi ceux-ci, on peut citer :

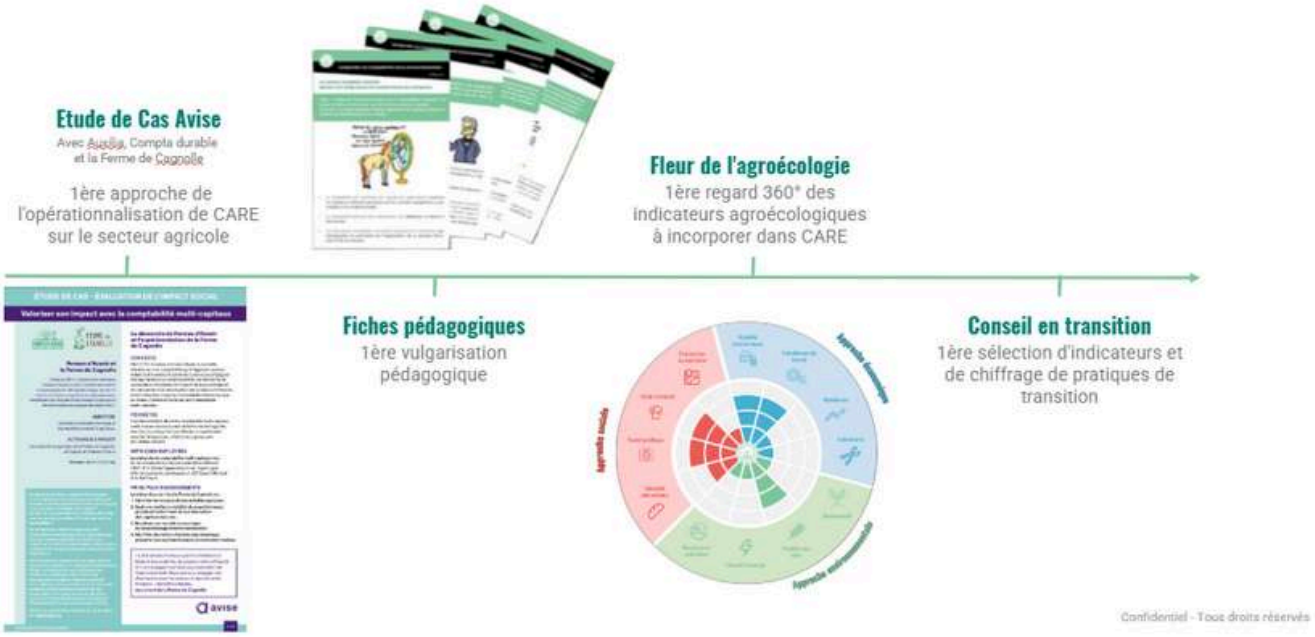

Les expérimentations de Fermes d'Avenir sur la Comptabilité écologique

Mais c'est avant tout la succession de programmes d'expérimentation ou de recherche auxquels Fermes d'Avenir a participé (en pilotage, en conseil ou en observation avec différents partenaires et des doctorants de la Chaire) qui a permis d'affiner et de formaliser la méthodologie présentée dans ce guide. Parmi ces expérimentations, on peut citer :

- Nos expérimentations CSE Fermes d'Avenir (2021-2022) qui avait pour objectif de **tester une première version du protocole et d'outils sur 7 fermes agroécologiques de productions différentes.** Ces expérimentations ont donné lieux à la structure méthodologique que nous proposons.

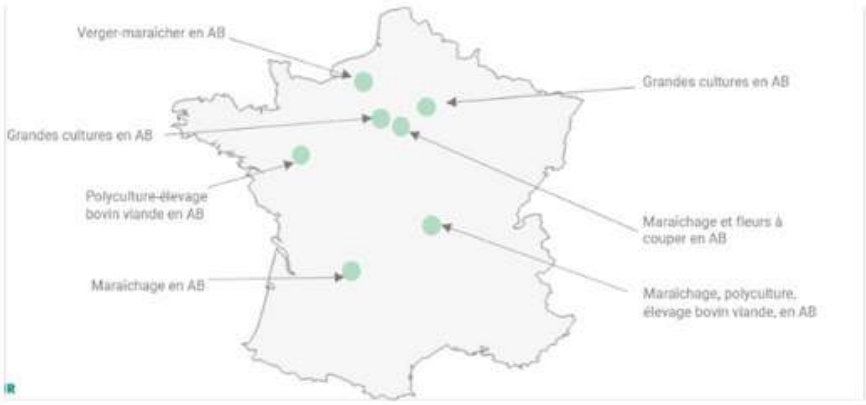

Objectifs du projet :

Comprendre comment C.A.R.E peut nous aider à **qualifier et quantifier les coûts des pratiques agroécologiques** des fermes

Passer d'un cadre méthodologique conceptuel de la Chaire à **une méthode opérationnelle**

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

- Le projet piloté par la FNCUMA (2023-2024 dont l'objectif était, de réaliser 10 expérimentations C.A.R.E. et à **partir des résultats, de créer un dialogue entre 10 agriculteurs de bovins laits et les acteurs d'Ille-et-Vilaine**

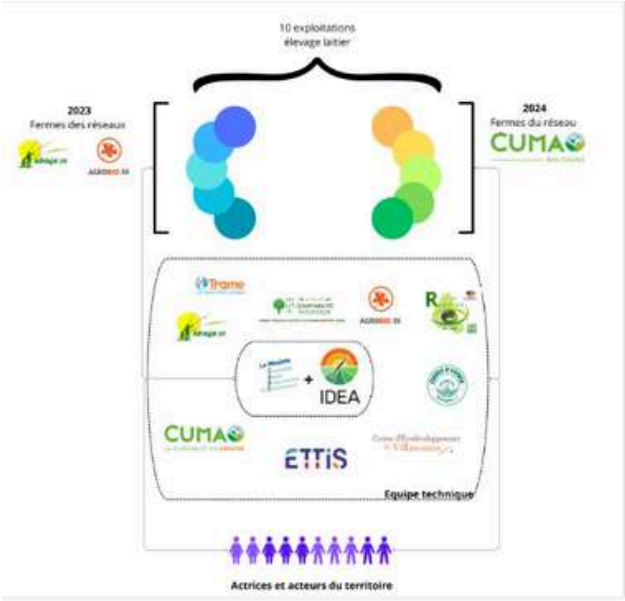

Objectifs du projet :

Réaliser C.A.R.E. auprès **d'agriculteurs** afin d'identifier des **actions et coûts de préservation** de leur **capitaux** (humains, financiers et naturels)

et ainsi créer un **dialogue** entre les **acteurs du territoire et les agriculteurs** permettant de soutenir ces derniers au travers d'une (ou plusieurs) actions commune(s)

Confidentiel - Tous droits réservés

- Les expérimentations dans le cadre du programme SESAME (depuis 2022) en lien avec une thèse étudiant spécifiquement comment intégrer la préoccupation pour la préservation des sols dans une CE de l'entreprise au socio-écosystème.

Objectifs du projet :

Réaliser C.A.R.E. auprès **d'agriculteurs** afin d'identifier des **actions et coûts de préservation** de leur **capitaux** (humains, financiers et naturels)

Mettre en lumière les services apportés par les fermes aux acteurs du territoire, la **convergence de leurs intérêts dans la préservation des biens communs** et donc la **responsabilité partagée à financer ces actions à travers la Comptabilité Ecosystème Centré (CEC).**

Les résultats de ces expérimentations ont été valorisés sous notre template de livrable à vocation pédagogique consultables sur notre site web. Ce template peut-être réutilisé mais en nous citant.

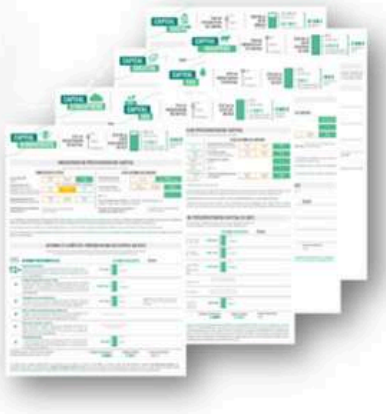

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

QUI PEUT UTILISER LA COMPTA ECOLOGIQUE ET POURQUOI ?

Par ce guide nous souhaitons sensibiliser les territoires, acteurs des filières alimentaires, entreprises et agriculteurs aux possibilités offertes par la mise en œuvre de C.A.R.E. et de découvrir comment elle peut être utilisée pour répondre à leurs objectifs : qu'il s'agisse d'orienter les financements publics, de réfléchir au juste prix des aliments, d'objectiver des pratiques responsables ou d'identifier des priorités pour la préservation des capitaux naturels et humains...

1. **Pour les territoires**
   - Optimisation des financements publics :
     - Utiliser C.A.R.E. pour analyser les besoins agricoles et diriger les fonds publics vers les pratiques les plus durables.
     - Identifier les secteurs ou filières nécessitant un soutien prioritaire pour préserver les ressources locales (sols, biodiversité, eau, etc.).
   - Planification stratégique :
     - Développer une vision à long terme de la transition agroécologique du territoire.
     - Élaborer des politiques cohérentes avec les objectifs de développement durable (ODD) en mesurant les impacts environnementaux et sociaux.
   - Coordination multi-acteurs :
     - Favoriser la collaboration entre collectivités locales, institutions financières, agriculteurs, et entreprises.

2. **Pour les acteurs des filières agroalimentaires**
   - Réflexion sur le juste prix des matières premières :
     - Intégrer les coûts liés à la préservation des capitaux naturels et humains dans le prix d'achat des matières premières agricoles.
     - Sensibiliser les acteurs (transformateurs, distributeurs) sur l'importance d'un prix équitable pour soutenir les pratiques durables.
   - Promotion des chaînes de valeur responsables :
     - Encourager les partenariats entre les producteurs et les entreprises pour garantir des filières transparentes et durables.
     - Valoriser les produits issus de l'agriculture agroécologique auprès des consommateurs.

3. **Pour les entreprises hors secteurs agricole**
   - Soutien aux pratiques agroécologiques :
     - Collaborer directement avec les agriculteurs pour cofinancer des projets de préservation des ressources naturelles (e.g., amélioration des sols, biodiversité).
     - S'inscrire dans une logique d'économie circulaire et de responsabilité partagée.
   - Mesure et communication de l'impact environnemental :
     - Intégrer la contribution à la régénération des capitaux naturels dans leur reporting extra-financier (ESG, RSE, Taxonomie verte, CSRD, CSDDD).
     - Valoriser les investissements réalisés dans des pratiques agroécologiques auprès des parties prenantes

4. **Pour les agriculteurs**
   - Identification des priorités :
     - Déterminer les actions essentielles pour préserver ou restaurer les capitaux naturels et humains (e.g., reboisement, fertilité des sols, rémunération équitable des travailleurs).
     - Se concentrer sur les investissements à fort impact pour optimiser les ressources disponibles.
   - Argumentation pour les soutiens financiers :
     - Justifier les demandes de subventions ou de financements auprès des institutions publiques et privées grâce à des analyses précises.
     - Renforcer la transparence et la crédibilité dans les relations avec les partenaires financiers.
   - Transition vers des modèles durables :
     - Accéder à des outils et des formations pour intégrer l'agroécologie dans leur exploitation.
     - Évaluer l'impact économique et écologique de ces changements pour mieux planifier leur mise en œuvre.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

C.A.R.E. se révèle particulièrement pertinente dans le secteur agricole, notamment lorsqu'elle est appliquée sur plusieurs fermes à l'échelle d'un programme territorial ou d'une filière. Elle permet d'analyser de manière qualitative et quantitative les enjeux auxquels fait face un groupe de fermes, facilitant ainsi l'identification de leviers d'action communs, qu'ils soient financiers ou techniques, et mobilisables par des acteurs publics ou privés pour encourager la mise en œuvre de pratiques de préservation.

À l'inverse, une ferme isolée qui entreprendrait un exercice C.A.R.E. pourrait rencontrer davantage de difficultés à valoriser ses efforts, tant que la comptabilité écologique ne s'est pas encore imposée comme une norme reconnue.

Voici, par exemple, une liste que nous avons réalisée des bénéfices qu'une marque agroalimentaire et une ferme fournisseuse de cette marque pourraient tirer de l'application de différentes étapes de la méthode C.A.R.E. :

Etapes de C.A.R.E.	**Intérêts agriculteur.rice.s (= 1 exercice C.A.R.E. sur 1 ferme)**	**Intérêts marque (=plusieurs exercices C.A.R.E. sur les fermes fournisseuses d'une entreprise agroalimentaire)**
Définir et identifier les capitaux naturels et humains impactés par l'activité de la ferme.	Se questionner sur l'impact de l'activité de la ferme sur les capitaux naturels et humains Obtenir des données extra-financières sur l'état des capitaux via les analyses de sol, un bilan santé-sécurité au travail, un diagnostic biodiversité.	Analyser l'impact des produits de la marque sur les capitaux naturels et humains sur les fermes fournisseuses.
Définir les niveaux de préservation de ces capitaux	Faire un état de la nature et de l'homme : • l'état de préservation des capitaux "est-ce que mes capitaux sont en mauvais ou bon état ?" Mesurer son impact en diagnostiquant : • l'état de performance de la ferme "est-ce que ma ferme fait ce qu'il faut pour préserver ou régénérer mes capitaux ?"	Réaliser le diagnostic agroécologique de la marque (sur ses appros). Établir un premier diagnostic sur la situation des fermes fournisseuses et identifier leurs éventuelles disparités ou similitudes en matière d'état et de performances dans la préservation des capitaux.
Définir les pratiques ou actions de préservation des capitaux qu'il faudrait mettre en place. Traduire ces pratiques en coûts à générer.	Se faire accompagner afin de définir les actions qu'il faudrait mettre en place pour « totalement préserver chaque capital naturel ou humain », les chiffrer dans le contexte de la ferme et les différencier selon leurs objectifs (préservation directe des capitaux, changement de business model, accès au capital pour se former et mieux connaître l'état de ses capitaux).	Évaluer les efforts déjà réalisés et ceux encore nécessaires, tant sur les plans technique que financier, et analyser les recommandations d'actions récurrentes parmi les fermes fournisseuses (ex : formation, plantation d'arbres, apport de matière organique, etc.) afin d'identifier des leviers d'aide pour la marque et d'autres acteurs
Vérifier et suivre la mise en œuvre réelle des pratiques de préservation. Traduire ces pratiques en coûts générés.	Identifier les actions qui ont pu être mises en place et pourquoi d'autres non par pu l'être pour identifier des leviers (aides financière, technique, création de débouchées, etc.)	Identifier les contraintes rencontrées par les fermes fournisseuses dans la mise en place d'actions de préservation et échanger avec elles sur les leviers possibles pour la marque et d'autres acteurs
Intégration comptable : établir les comptes annuels intégrés sous CARE	Rendre visible les charges à engager par la ferme dans la préservation des capitaux naturels et humains en plus de ses coûts de production classiques à court et long termes à travers ses documents comptables (compte de résultats et bilan). Mettre en évidence ce qui a réussi à être financé et le montant des financements à trouver pour financer le manque à gagner (primes filières, PSE, subventions publiques, etc.)	Comprendre les différentes charges des fermes fournisseuses (dettes courts termes et longs termes ; dettes relatives à la production ou à la préservation, etc.) pour comprendre leurs freins à l'équilibre économique. Identifier les financements déjà utilisés et les manques à gagner influençant l'équilibre économique des fermes fournisseuses afin d'explorer différentes solutions, telles que : • Définir un prix garanti basé sur un prix de revient intégrant les coûts de préservation en plus des coûts de production. • Mettre en place une prime filière annuelle fondée sur les dépenses réelles des fermes, attribuée à celles atteignant un certain niveau de performance en matière de préservation (métriques à définir). • Créer une prime à l'investissement pour soutenir les fermes en transition vers un modèle économique plus durable (ex. acquisition de matériel, formations, etc.). • Développer une aide technique, comme une prestation de taille de haies, afin de réduire les contraintes chronophages et les risques pour les agriculteurs non formés. • Mettre en place une contribution multi acteurs territoriale, impliquant les communes, les chambres d'agriculture, les agences de l'eau et autres acteurs locaux.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

DECOUVRIR LES ETAPES ET LES OUTILS DE LA BOITE A OUTILS DE FERMES D'AVENIR

Les pages suivantes décrivent de manière succincte les différentes étapes et outils associés. Un autre guide méthodologique plus détaillé a été rédigé pour les structures désirant construire des collaborations avec Fermes d'Avenir.

Le protocole se caractérise par **5 phases opérationnelles et des outils associés** :

1- Une phase d'identification des capitaux naturels (eau, sol, climat, biodiversité) et humains (à l'époque social, sociétal et patrimonial / maintenant humain, habitant du territoire et riverain) sur l'exploitation agricole

2- Une phase de diagnostic des niveaux de préservation de ces capitaux basée sur 2 options d'outillage

a - soit l'utilisation combinée de l'outil IDEA4 et d'un diagnostic complémentaire

b - soit la réalisation d'une analyse par un expert guidé par un référentiel interne

3- Une phase d'identification de pratiques de préservation et de leurs calculs de coûts avec outils associés

4- Une phase d'identification de pratiques de préservation réalisées et d'identification des freins à la mise en place de celles non-réalisées avec des outils associés

5- Une phase d'intégration comptable simplifiée avec outils associés

Enfin les résultats des différentes phases sont traduites dans **un livrable dont la forme (template) a été spécifiquement créée pour favoriser la communication pédagogique des informations à destination des acteurs des territoires.**

Le schéma ci-dessous donne un exemple d'application de ce protocole de mobilisation de nos outils (ici avec une durée de 10j et une phase 2 réalisée avec la 1ère option d'outils (IDEA+ diagnostic complémentaire).

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

ÉTAPE 1 : IDENTIFIER ET DÉFINIR LES CAPITAUX NATURELS ET HUMAINS IMPACTÉS PAR L'ACTIVITÉ DE LA FERME

Min. 0,75 jour

Possible à distance

OBJECTIF DE L'ÉTAPE

On cherche à identifier et définir quels sont les «capitaux» impactés par l'activité de la ferme. On se pose donc les questions avec l'agriculteur : *Qu'est-ce qui est capital et donc important de préserver autour de nous ? Sur quoi mon activité agricole a-t-elle un impact ? Que cherche-t-on à préserver au-delà du capital financier ? Le sol ? L'eau ?*

Outils et méthodes

Il n'existe pas de méthode clé en main pour identifier quels capitaux sont impactés par la ferme, ces premières informations proviennent d'une connaissance d'experts et d'une discussion avec l'agriculteur sur son système de production (type de production, type de gestion, conditions de travail, etc.) et de son contexte pédoclimatique et territorial (topographie, zones humides, zone de captage, zone protégée, etc.) qui sont complétées par des analyses cartographiques et bibliographiques.

Rendus intermédiaires de l'étape

A la fin de cette étape on peut établir la **liste de tous les capitaux naturels et humains qui seront étudiés** dans les prochaines étapes. A titre d'exemple, voici quels capitaux ont été pris en compte dans certaines de nos expérimentations passées.

Expérimentation Fermes d'Avenir (2017-2023)

Expérimentation avec la FNCUMA (2023)

Expérimentation avec la FNCUMA (2024)

Expérimentation avec Clément Boyer – SESAME (2024-2025)

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

ÉTAPE 2 : DÉFINIR LES NIVEAUX DE PRÉSERVATION DES CAPITAUX NATURELS ET HUMAINS DE LA FERME

Min. 2,75 jours | En partie sur la ferme | Accompagnement par des experts conseillé | Diagnostics agroécologiques

OBJECTIF DE L'ÉTAPE

L'étape 2 consiste à définir le niveau de préservation des capitaux naturels et humains de la ferme. Elle amène à réaliser 2 diagnostics qui répondent aux questions suivantes :

DIAGNOSTIC n°1 "D'ETAT" : "Est-ce que les capitaux naturels et humains de ma ferme sont en mauvais ou en bon état ?"

C'est un diagnostic de l'état de préservation des capitaux naturels et humains de la ferme. Il doit permettre in fine de situer où en est l'état, à l'échelle du "territoire" de la ferme, de chaque capital. Cet état est la résultante d'années d'actions sur une ferme et pas uniquement de l'agriculteur en place, en particulier lorsqu'il vient de s'installer.

DIAGNOSTIC n°2 "DE PERFORMANCE" : "Est-ce que ma ferme fait ce qu'il faut pour maintenir ou restaurer ces capitaux à leurs bons états écologiques ?"

C'est un diagnostic des moyens de pression de la ferme sur les capitaux. Il doit permettre de comprendre comment les actions de la ferme impactent les capitaux (dégradation/ préservation/ restauration) et ce qu'il faudrait faire pour entièrement les préserver. Cette étape permet l'amorçage de l'étapes 3 de préconisations d'actions de préservation.

Cette étape consiste en la réalisation des deux diagnostics sur la base d'entretiens avec l'agriculteur, d'analyse de données sur la ferme ou de terrain. La durée de cette étape peut énormément varier en fonction des objectifs du projet d'utilisation de C.A.R.E. et du niveau de détail nécessaire dans l'analyse de l'état du capital et de la performance de la ferme.

Outils et méthodes

Il n'existe pas de méthode clé en main pour réaliser les deux diagnostics nécessaires, les outils et méthodes de diagnostics agroécologiques français ou européens présentent toujours plusieurs angles morts vis à vis des besoins de cette étape 2.

Notre boite à outil propose deux possibilités :

- **Utiliser un outil existant** *(ex: IDEA4)* **et le compléter avec le diagnostic complémentaire.** Cette approche est adaptée pour des opérateurs avec une compétence moyenne en agronomie. Le diagnostic complémentaire est un outil qui avait été entamé par Fermes d'Avenir et qui a été complété de différentes questions et indicateurs à renseigner par les différents partenaires des expérimentations

- **Utiliser le "référentiel Fermes d'Avenir d'analyse agroécologique"** créé en interne. Cette méthode est adaptée lorsqu'un expert agronome est intégré dans l'expérimentation aux côtés de l'opérateur.

Les résultats sont consignés dans un **outil de synthèse des éléments** que nous avons développé.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

Rendus intermédiaires de l'étape

A la fin de cette étape on peut établir, pour chaque capital, une évaluation de l'état actuel du capital et une autre de performance de la ferme vis à vis de la préservation de ce capital.

Les rendus que nous avons créés comprennent généralement une visualisation simplifiée des états (cf. Exemple ci-dessous), des indicateurs illustratifs et des éléments d'analyse plus qualitatifs

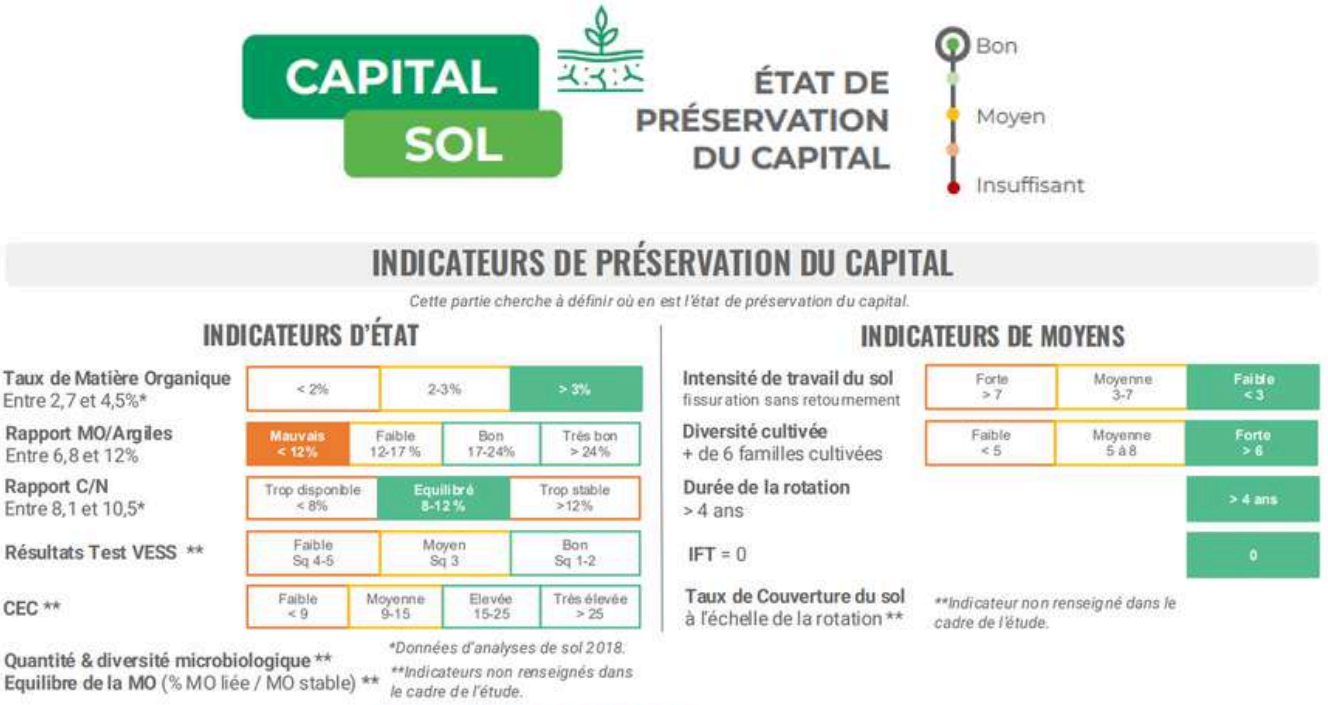

Les rendus de cette étape sont intéressants pour les fermes et les territoires car ils permettent d'établir des diagnostics non plus vis à vis d'un cahier des charges, d'un label ou d'un outil lambda mais bien de mettre en relief où se situe une ferme par rapport à ce qu'il serait préconisé pour atteindre les bons états écologioques et préserver l'humain. C'est une approche pertinente pour les acteurs publics qui souhaitent comprendre la marge de progression vis à vis d'objectifs nationaux sur l'environnement.

Il s'agit d'une vision non productiviste des diagnostics d'états : contrairement par exemple aux "bilans fertilité des sols" fréquemment commandés dans le milieu agricole.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

ÉTAPE 3 : DÉFINIR ET CHIFFRER LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DES CAPITAUX NATURELS ET HUMAINS DE LA FERME

Min. 2,5 jours | En partie sur la ferme | Accompagnement par des experts conseillé | Préconisations d'actions chiffrées

OBJECTIF DE L'ÉTAPE

L'étape 3 consiste à définir les actions de préservation des capitaux naturels et humains déjà réalisées par la ferme ainsi que celles à mettre en place. Ces actions doivent être chiffrées en fonction du matériel utilisé et du temps de travail de l'agriculteur.

A partir des informations des diagnostics de l'étape 2, on démarre une discussion avec l'agriculteur pour voir avec lui quelles actions de préservation il réalise déjà et celles qu'il faudrait mettre en place. Le but de la discussion est d'identifier des actions de préservation qui soient ambitieuses (car elles doivent conduire à entièrement préserver le capital) mais surtout adaptées à la ferme et à l'agriculteur. Il s'agit de formuler des préconisations de pratiques pour l'année donc certaines actions peuvent faire partie d'un plan d'action pluriannuel où la première action serait pas exemple de la formation à une pratique agricole alternative. C'est aussi pourquoi il est fortement conseillé pour cette étape d'être accompagné par un expert en transition de modèle agricole.

Outils et méthodes

Fermes d'Avenir a construit un outil rassemblant les informations des diagnostics dans une vue globale pour chaque capital qui sert de base de discussion avec l'agriculteur et qui permet de noter quelles actions de préservation il réalise déjà et celles qui faudrait mettre en place. Dans ce même espace on retrouve un calculateur avec toutes les variables de calcul à renseigner pour évaluer le coût des actions de préservation.

Rendus intermédiaires de l'étape

A la fin de cette étape on peut établir, pour chaque capital, une liste de d'actions de préservation à réaliser dans l'année et leur coût associé. Nous en avons proposé la représentation pédagogique suivante :

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	
	Apport de MO 10t de fumier/ha/an sur les terres de sable + 10-15t/ha tous les 3ans sur terres argileuses. Epandage par ETA : 118€ HT/h pour 10h d'épandage + 2 jours de travail, **soit 1 358 €/an.**	1 358 €/an
	Couverts végétaux *Les couverts de légumineuses visent à diminuer l'apport de MO avant les céréales.* 12ha de couverts de trèfle ou vesce avoine avant sarrasin : 972€ de semences + 6h tracteur, **soit 1 181 €/an.**	1 181 €/an
	Gestion des prairies Renouvellement de 6ha/an, 1140€ HT semences prairies bio (fétuque élevée, RG anglais trèfle blanc, violet, RG hybride) + 3h semis + 1 journée de travail par an (clôture, entretien) + 15 jours de travail pour bouger les lots + surveillance et manipulation, **soit 2 625 €/an.**	2 625 €/an
	Haies et SIE antiérosives *Effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne et hydrique.* 1,55 ha de bandes enherbées, 44 ha de PP, 10 arbres isolés, 4 km d'arbres alignés et lisière de forêt, 4,2 km de haies.	
	Semi direct Sur la partie céréalière, après réalisation de faux semis pour valoriser les repousses en enrubannés.	
	Diversification des cultures Diversification des cultures : impose de la complexité car tout est en petite quantité : réflexion assolement 0,5 jour + 2 jours de préparation semoirs et semences + 2,5 jours de tri de semences (20t absorbés en 4h), **soit 445 €/an.**	445 €/an

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)
Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

Budget prévisionnel
5 609 €

Resources

Fermes d'Avenir travaille sur un **référentiel d'actions qui capitalise toutes les préconisations qui ont été formulées lors de nos expérimentations. Un outil de chiffrage est déjà opérationnel.**

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

ÉTAPE 4 : SUIVRE ET CHIFFRER LES ACTIONS DE PRÉSERVATION RÉALISÉES DES CAPITAUX NATURELS ET HUMAINS DE LA FERME

Min. 1,5 jours | Possible à distance | Chiffrage d'actions de préservation réalisées

OBJECTIF DE L'ÉTAPE

L'étape 4 consiste à comptabiliser les actions de préservation effectivement réalisées par la ferme et d'identifier les freins expliquant la non réalisation de certaines actions.

A partir des préconisations de l'étape 3 formulées en début d'année, on notifie et chiffre les pratiques qui ont été réalisées ou partiellement réalisées et on cherche les freins rencontrés par l'agriculteur (temps, formation, coût).

Outils et méthodes

Dans l'outil utilisé dans l'étape précédente, on retrouve un calculateur avec toutes les variables de calcul à renseigner pour évaluer le coût des actions de préservation. à réaliser en début d'année et réalisées une fois l'année passée, Il existe également un espace pour renseigner les retours de l'agriculteur quant à la mise en place (ou la non mise en œuvre) de ces actions de préservation.

Rendus intermédiaires de l'étape

A la fin de cette étape on peut établir, pour chaque capital, une liste de d'actions de préservation chiffrées en début d'année et réalisées une fois l'année passée.

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES		ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Apport de MO 10t de fumier/ha/an sur les terres de sable + 10-15t/ha tous les 3ans sur terres argileuses. Epandage par ETA : 118€ HT/h pour 10h d'épandage + 2 jours de travail, **soit 1 358 €/an.**	1 358 €/an	0 € 1 358 €	
	Couverts végétaux *Les couverts de légumineuses visent à diminuer l'apport de MO avant les céréales.* 12ha de couverts de trèfle ou vesce avoine avant sarrasin : 972€ de semences + 6h tracteur, **soit 1 181 €/an.**	1 181 €/an	0 € 1 181 €	
	Gestion des prairies Renouvellement de 6ha/an, 1140€ HT semences prairies bio (fétuque élevée, RG anglais trèfle blanc, violet, RG hybride) + 3h semis + 1 journée de travail par an (clôture, entretien) + 15 jours de travail pour bouger les lots + surveillance et manipulation, **soit 2 625 €/an.**	2 625 €/an	0 € 2 625 €	
	Haies et SIE antiérosives *Effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne et hydrique.* 1,55 ha de bandes enherbées, 44 ha de PP, 10 arbres isolés, 4 km d'arbres alignés et lisière de forêt, 4,2 km de haies.		*Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.*	
	Semi direct Sur la partie céréalière, après réalisation de faux semis pour valoriser les repousses en enrubannés.		*Action non comptabilisée car n'induit pas de coût particulier.*	
	Diversification des cultures Diversification des cultures : impose de la complexité car tout est en petite quantité : réflexion assolement 0,5 jour + 2 jours de préparation semoirs et semences + 2,5 jours de tri de semences (20t absorbés en 4h), **soit 445 €/an.**	445 €/an	0 € 445 €	

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)
Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

Budget prévisionnel	Budget réalisé	Écart annuel total
5 609 €	5 609 €	0 €

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

ÉTAPE 5 : INTÉGRER COMPTABLEMENT LES ACTIONS DE PRÉSERVATIONS DES CAPITAUX NATURELS ET HUMAINS DE LA FERME

Min. 2,5 jours

Possible à distance

Documents comptables C.A.R.E.

OBJECTIF DE L'ÉTAPE

L'étape 5 consiste à intégrer, dans la comptabilité de la ferme, les actions de préservation qu'elle aurait du fournir et celles qu'elle a pu réellement fournir.

Les budgets prévisionnels et réalisés d'actions de préservation sont intégrés à la balance comptable de l'année écoulée pour obtenir le compte de résultat et le bilan intégrés sous C.A.R.E.

Outils et méthodes

Fermes d'Avenir utilise un outil d'intégration comptable pour réaliser cette traduction. Des outils d'intégration utilisés par Fermes d'Avenir dans les expérimentations ont été réalisés par des doctorants et chercheurs associés à la Chaire Comptabilité Ecologique. Il peut par ailleurs calculer le prix de revient des produits agricoles qui intègrent les coûts de préservation réalisés de la ferme.

Rendus intermédiaires de l'étape

A la fin de cette étape on obtient des documents comptables qui servent de bases faire ressortir plusieurs informations.

Exemple de compte de résultat (2017-2023)

	Méthode CARE	Méthode comptable classique
Produits d'exploitation	**102 282,9**	**60 286,8**
Chiffre d'affaires (ventes)	54 748,4	54 748,4
Production autoconsommée	1 200,0	1 200,0
Subventions et autres revenus	4 338,4	4 338,4
Renouvellement des capitaux naturels et humains	41 996,2	
Naturels	17 521,5	
Humains	24 474,6	
Charges d'exploitation	**140 935,9**	**82 784,5**
Approvisionnements (intrants)	4 290,4	4 290,4
Autres approvisionnements	39 524,6	39 524,6
Fermage, foncier	0,0	0,0
Impôts et taxes	248,0	248,0
Charges de personnel	31 113,0	31 113,0
Dotation aux amortissements /capitaux	65 760	7608,6
Financiers	7 767,5	7 767,5
Naturels	18 825,1	
Humains	39 328,3	
Résultat d'exploitation	**- 38 811,9**	**- 22 656,7**
Produits et charges financiers	-43,2	-43,2
Produits et charges exceptionnels	1 395,2	1 395,2
Impôt sur les bénéfices	0,0	0,0
Résultat comptable	**- 37 459,9**	**- 21 304,7**

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

MISE EN FORME DE NOS LIVRABLES

Les résultats des différentes expérimentations de comptabilité écologique ont été valorisés sous un template de livrable à vocation pédagogique créé par Fermes d'Avenir.

Ils sont consultables sur notre site web.

L'objectif était de dépasser le simple rendu de compte de résultats et bilan C.A.R.E en valorisant également beaucoup d'informations intermédiaires révélées par la mise en oeuvre de C.AR.E. : le listing des actions de préservation associées à leur coût, le résumé de l'évaluation des niveau de préservation des capitaux naturels et humains, etc...

L'effort de création a été fourni dans l'optique que les informations issues d'exercices C.A.R.E. sur les fermes soient valorisables auprès des acteurs des territoires. La fourniture isolée d'un compte de résultat ou bilan C.A.R.E. n'est en effet pas suffisante pour engager un dialogue. La présentation pédagogique d'éléments intermédiaires est alors indispensable :

- les premières pages des livrables rappellent les enjeux de la compta écologique C.A.R.E.
- les pages centrales rapportent pour chaque capitaux naturels et humains des éléments d'évaluation de leur niveau de préservation et donnent le détail des actions préconisées. Pour chacune on retrouve l'information du budget prévisionnel puis du réalisé
- les pages finales présentent les intégrations comptables

Les pages centrales sont mobilisables par n'importe quel acteur impliqué dans le développement agricole (financeurs publics notamment) car elles leur permettent d'obtenir des informations précieuses sur les actions qui seraient à soutenir.

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

GLOSSAIRE

CE ou CSE : Comptabilité Ecologique ou Comptabilité Socio Environnementale. Il est aussi possible que vous croisiez le terme Comptabilité Triple Capitaux. On peut rencontrer différentes formes de langage pour désigner ces formes de comptabilité qui intègrent la nature et l'humain. Nous préférons dorénavant utiliser le terme **Comptabilité Ecologique** donc **C.E.** en abréviation. **Il existe de nombreuses comptabilités écologiques, basés sur des théories différentes : toutes ne se valent pas** car elles renvoient à des visions du monde, de l'économie et de la durabilité très différentes, nous vous invitons à lire les recherches parues à ce sujet ou à vous inscrire aux formations introductives à C.A.R.E. (CERCES/Chaire)

Méthode C.A.R.E. : Comprehensive Accounting in Respect of Ecology est un cadre conceptuel comptable et traduit dans une méthode de comptabilité écologique développée scientifiquement par la Chaire Comptabilité Ecologique. Il a été initié dès 2013 par Hervé Gbégo, ancien vice-président en charge de la durabilité au Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables, Alexandre Rambaud, codirecteur des chaires "Comptabilité Ecologique" et "Double Matérialité" et Jacques Richard, professeur émérite à l'Université Paris-Dauphine. C'est à partir de ce cadre que Fermes d'Avenir à développé au fur et à mesure d'expérimentations un protocole d'application pour une utilisation spécifique "politique".

➡️ **Plus d'informations : Chaire Comptabilité Ecologique / CERCES**

Bon Etat Ecologique
Le bon état écologique correspond à un bon fonctionnement des écosystèmes (au niveau biologique, physique, chimique et sanitaire)

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

NOS PARTENAIRES

La communication autour de l'intérêt de la Comptabilité Ecologique dans la transition agroécologique a été réalisée avec le soutien financier de nos partenaires, que nous remercions !

FONDATION NATURE & DECOUVERTES
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Carasso Daniel & Nina
Fondation sous l'égide de la Fondation de France

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

A PROPOS DE FERMES D'AVENIR

Fermes **d'Avenir est une association du Groupe SOS** qui soutient le développement de l'agroécologie depuis 2013.

Sa mission est de rendre les modèles agroécologiques viables et désirables afin qu'ils se diffusent partout en France. **Sa vision est illustrée par la** Fleur de l'Agroécologie : une agriculture qui nourrit les Français et qui rémunère les agriculteurs dans le respect des limites planétaires.

Pour ce faire, son équipe d'une vingtaine de personnes organise ses programmes autour de 5 pôles :

- **Sensibilisation** : Faire rayonner les modèles viables de l'agroécologie, influencer sur la nécessité de les financer collectivement.
- **Formation** : Former la nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices en leur transmettant les clefs de viabilité des fermes agroécologiques.
- **Accompagnement** : Donner des méthodes pour la concrétisation de projets agroécologiques.
- **Financement :** Soutenir des projets agroécologiques par le financement participatif.
- **Agroforesterie** : Accompagner et financer l'agroforesterie et d'autres pratiques agroécologiques au sein des fermes.

Rendez-vous sur www.fermesdavenir.org/cse

This work is licensed under CC BY-SA 4.0